



Renforcement du suivi des élèves et logique de semestrialisation

publié le 16/11/2015 - mis à jour le 18/11/2015

CLG Pierre Mendès France - Soyaux

Descriptif :

Organiser l'année scolaire en semestres pour favoriser la concertation des équipes et le suivi des élèves ...

Sommaire :

- Présentation de la démarche innovante
- Pour aller plus loin
- Contacts

● Présentation de la démarche innovante

Dès 2012, le co-enseignement est mis en place (en Sixième et Cinquième, deux professeurs de matières différentes intervenaient de manière croisée sur un thème : anglais et EPS sur le rugby ; mathématiques et géographie sur le calcul de températures et les graphiques). L'équipe pédagogique souhaitait également évaluer par compétences, en donnant du sens à la validation du *Socle commun* en fin de Troisième. Enfin, il s'agissait d'inscrire la « valorisation de l'élève et son bien-être » dans le nouveau projet d'établissement, l'équipe étant convaincue que la réussite de tous passait par là. En 2014, l'établissement met en place une expérimentation, aujourd'hui élargie à tous les niveaux, pour une organisation de l'année scolaire en deux semestres.



Logo PM France Soyaux

○ Objectifs fixés

La semestrialisation vise à favoriser : un travail en équipe des enseignants avec évaluations communes des élèves, une répartition plus équilibrée et plus régulière des évaluations, le suivi plus fin des élèves, l'instauration d'une temporalité différente pour prendre en charge les difficultés des élèves avec la mise en place, notamment, d'un temps de remédiation, l'anticipation d'éventuelles situations de décrochage et le développement des liens avec tous les parents pour plus de coéducation.

○ Modalités

- **Concertation** des enseignants sous forme de conseils de professeurs (à la mi-semestre, début novembre et fin mars) ou de réunions hebdomadaires :
 - pour l'élaboration d'épreuves communes de fin de semestre ;
 - pour la conception de **progressions et d'évaluations communes** dans certaines disciplines ;
 - pour le **suivi des acquis** des élèves ;
 - pour la définition d'objectifs à atteindre pour chaque élève ;
 - pour la constitution de groupes de compétences (en français, mathématiques et première langue vivante) ;
- **Devoirs communs** (épreuves de fin de semestre pour tous les élèves de Quatrième et de Troisième dans toutes les disciplines).
- **Épreuves hebdomadaires** d'une ou deux heures pour les élèves de Troisième prévues à leur emploi du

temps, planifiées et encadrées par des E.V.S.

- **Rencontres parents-professeurs** : au milieu du premier semestre pour fixer des objectifs à atteindre ; après le conseil de classe de fin de premier semestre en février, pour remettre le bulletin, vérifier l'atteinte des objectifs, faire le point sur le projet d'orientation et sur les besoins des élèves.

○ Conduite et régulation de l'action

- Une **implication large** : professeurs de technologie, de mathématiques, de lettres modernes, de sciences physiques, d'anglais, d'E.P.S., la documentaliste, le C.P.E., la Principale.
- Un **groupe de réflexion** bimensuel, avec des professeurs volontaires, payés en H.S.A. ainsi que le C.P.E., la documentaliste, un professeur stagiaire et, ponctuellement, l'équipe de direction.
- Un **ensemble de délégations** : le Chef d'Etablissement a confié au groupe de réflexion la mission d'évaluer le vécu des élèves, des parents et des professeurs par une enquête ; elle a demandé au professeur de technologie de représenter l'établissement aux réunions du C.A.R.D.I.E.
- L'**implication des instances et un calendrier de suivi** : l'avancée du projet a été évoquée à tous les Conseils d'Administration, mais également en Conseil Pédagogique pour les améliorations, les aménagements et les évolutions à envisager.

● Pour aller plus loin

 [Bilan détaillé de la semestrialisation](#) (PDF de 606.4 ko)
Bilan détaillé de la semestrialisation

► [Site de l'établissement](#) 

● Contacts

Établissement : Ce.0160894k@ac-poitiers.fr



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.